



Comité des jumelages de la Seyne-sur-Mer

Espace Jean-Baptiste Coste

64 Chemin Aimé Genoud

83500 La Seyne-sur Mer

Tél. 06.14.18.52.12

jumelages83500@mailo.com

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 02.02.2024 de 18h30 à 19h15

Nombre d'adhérents invités : 69

Nombre total de votants présents ou représentés : 48

Présents : 42

Représentés : 6

Personnes invitées: Mme Bicais , Maire de la Seyne/mer : absente

M. Lancellotta, élu en charge des Jumelages : excusé

Nombre de votants : 48

I. Ouverture de séance à 18h30

Le Président M. Bacci ouvre la séance en saluant et remerciant les adhérents pour leur présence, leur amitié et leur participation à nos diverses activités.

II. Rapport moral

Le Président, M. Bacci, dresse le bilan moral pour l'année 2023.

Malgré un contexte morose (conflits internationaux, crise économique), notre association essaie de maintenir des liens avec nos villes jumelles.

Cela s'avère difficile, voire impossible avec Berdiansk qui est occupé par les troupes russes. Les problèmes économiques sont aussi un frein à un partenariat avec Maardu en Estonie.

Des liens perdurent avec Reinickendorf et Buti.

Des activités à la journée et de courts voyages nous permettent de nous retrouver régulièrement.

En début d'année 2023, nos relations avec la Municipalité se sont délitées. On nous a retiré l'accès à la salle Léon Blum (salle occupée pour nos permanences et nos réunions). Grâce à l'Omase (Office Mutuel de l'Animation Sociale et Educative est une association regroupant des associations d'Education populaire à laquelle nous avons adhéré), nous bénéficions maintenant d'une salle à l'Espace JB Coste.

Pour maintenir un lien avec la Municipalité, Mmes Bouron et Thouvenot ont rencontré M. Lancellotta, élu en charge des Jumelages début Septembre 2023. L'accueil fut courtois ; M. Lancellotta fut à l'écoute mais n'a pas envisagé une possible collaboration entre le service Jumelages et notre association. Depuis, nous n'avons eu aucun retour.

Le nombre d'adhérents reste stable en 2023 par rapport à 2022.

Votants : 48 Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 0

Rapport moral voté VALIDE à l'unanimité des votants

III. Rapport d'activités

La Vice-Présidente, Mme Bouron, présente le bilan des activités proposées au cours de l'année 2023.

- Balade + Galette des Rois début Janvier 2023
- Assemblée générale
- La Balade littéraire à Sanary proposée par Marylène Barriant, suivie par la visite du Camp des Milles
- La Visite du Jardin des Oliviers à Sanary/mer
- Voyage à Berlin et visite de l'Ecole d'Art de Reinickendorf pendant le Carnaval des Cultures en Mai 2023
- Repas à l'Hacienda à Janas en Juin 2023
- Voyage à Barcelonnette à l'Automne 2023
- Rappel : l'exécution budgétaire de ce voyage s'étant soldée par un excédent, une quote-part de celui-ci peut être remboursée aux participants à ce séjour, sur leur demande à effectuer avant le 29.02.2023
- Participation au forum des Associations en Septembre 2022 : de nouveaux adhérents se sont inscrits
- Repas de fin d'année, en Décembre 2023 avec participation d'un chanteur italien
- Voyage à Strasbourg prévu en décembre 2023 annulé du fait d'un nombre insuffisant de participants empêchant l'équilibre budgétaire

Votants : 48 Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 0

Rapport d'activités validé à l'unanimité des votants

IV. Rapport financier

Il est présenté par Christine Martinez, la trésorière.

Mme Martinez souligne que ce rapport financier reflète « une année 2023 dynamique et riche de projets réalisés, signe de « la vitalité de notre association », malgré l'absence de subventions de la Ville.

Au 31.12.2023, les charges ont été arrêtées à 18 235,54 €, les produits à 18 885,86 €, le résultat est donc excédentaire de 650,32 € ; les disponibilités sur le compte bancaire et la caisse d'espèces s'élèvent à 4813,68 €, permettant le démarrage des projets de l'année 2024.

La trésorière met en évidence le travail des bénévoles qui est estimé 8 200 € cette année (montant évalué sur la base du SMIC horaire). Les prestations en nature (mise à disposition de locaux par l'OMASE) sont estimées à 600 euros.

M. Gilles Triquet, vérificateur aux comptes, a dressé un bilan positif des comptes.

Il a rencontré la trésorière et a effectué un travail de vérification. Il certifie que les comptes sont réguliers et sincères. Il n'émet aucune réserve quant à leur exactitude. Il propose que l'AG donne le Quitus au Président et à la Trésorière.

De plus, M. Triquet suggère que pour les sorties payantes telles que les voyages, les participants payent un léger surplus qui pourrait servir de « fonds de solidarité ». Ce fonds servirait à rembourser une partie de la sortie si un adhérent devait annuler sa participation pour une raison grave de force majeure. Les raisons de l'annulation seront à préciser (maladie, décès d'un proche).

Votants : 48 Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 0

Quitus voté à l'unanimité.

Votants : 48 Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 0

Rapport financier voté à l'unanimité

Votants : 48 Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 0

Affectation du résultat 2023 aux réserves pour les projets de l'association votée à l'unanimité.

Votants : 48 Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 0

Proposition de constitution d'un « fonds de solidarité » votée à l'unanimité.

V. Renouvellement du Conseil d'Administration

Mme Berenger et Mme Lagouge ont émis le désir de ne plus faire partie du Conseil d'Administration. Elles restent toutefois membres de notre association.

Un appel à candidatures a été lancé par courrier électronique préalablement à la réunion de l'Assemblée générale. Seuls les membres sortants, exception faite d'Hélène Berenger et Françoise Lagouge, ont fait acte de candidature. Un nouvel appel oral est lancé au cours de la réunion de l'Assemblée générale. Aucun autre candidat ne s'est manifesté. Il a été procédé au vote.

Gilbert Bacci, Marylène Barriant, Danielle Bouron, Christine Martinez, Marguerite Matteucci, Maryse Mistral, Corinne Thouvenot, Marc Vuillemot ont été réélus.

Conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration renouvelé éliront en leur sein leur Bureau lors de leur prochaine réunion. Dans l'intervalle, les membres sortants du Bureau poursuivent l'exercice de leurs fonctions.

Votants : 48

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Nouveau Conseil d'Administration voté à l'unanimité

VI. **Perspectives et Projets pour 2023**

Les activités prévisionnelles sont présentées par Mme Bouron, vice-président

- Balade/Galette des Rois : Janvier 2024
- Visite du Jardin des Oliviers le 10.02.2024
- Balade culturelle à Sanary 1/2 journée
Elle sera organisée par Marylène Barriant avec pour thème « les lieux de vie des écrivains exilés à Sanary.
Cette promenade culturelle dans la ville de Sanary sera suivie d'une visite du Camp des Milles
- Visite du Plan de La Garde au Printemps
- Visite de la Maison des 4 Frères
- Voyage à Buti : Juin 2024 pour la fête de la Musique
- Voyage à Sisteron à l'Automne
- Voyage à Strasbourg ou Bruxelles en prévision pour la fin de l'année avec la visite du Parlement européen.

Rappel des permanences : 1^{er} samedi du mois (sauf Vacances scolaires) de 9h30 à 11h30, Espace JB Coste

M. Bacci clôture l'Assemblée générale à 19h15. Un apéritif a été offert aux adhérents à l'issue de cette assemblée.

Corinne Thouvenot
Secrétaire.